

E.N.S.S.I.B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de Stage

L'évolution du système informatique
à la Maison du Livre de l'Image et du Son

Michaela TALIROVA

directeur: **Sylvie LAINE-CRUZEL**

ENSSIB

1992

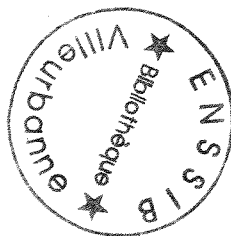
E.N.S.S.I.B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de Stage

L'évolution du système informatique
à la Maison du Livre de l'Image et du Son



Michaela TALIROVA

directeur: **Sylvie LAINE-CRUZEL**

ENSSIB

1992

1992

ID

ST21

Rappel du titre et de l'auteur du mémoire

RESUME

La bibliothèque municipale de Villeurbanne - La Maison du Livre de l'Image et du Son est informatisée depuis quatre années avec le logiciel OPSYS. En vue de l'évolution du système informatique (l'objectif principal d'évolution - le passage de format OPSYS actuellement utilisé au format MARC) une étude de l'existant et des besoins a été effectuée.

DESCRIPTEURS

bibliothèque publique, logiciel, OPSYS, système intégré, automatisation, format MARC

ABSTRACT

The townhall library in Villeurbanne - La Maison du Livre de l'Image et du Son is equipped with a computerised system for four years - OPSYS software. In order to develop this system (the main objective of development is the shift from the current use of OPSYS format to MARC (format) a study of exist and needs had been carried out.

KEYWORD

Public Library, software, OPSYS, integrated system, automation, MARC format

SOMMAIRE

Introduction	p. 1
1. Présentation de la Maison du Livre de l'Image et du Son	2
1.1. Historique	2
1.2. L'organisation et services	2
1.3. Le fonds	5
1.4. Le personnel	7
2. Présentation de l'informatique	8
2.1. Historique de l'informatisation du réseau de la lecture publique à Villeurbanne	8
2.2. Matériel équipant la bibliothèque	9
2.3. Présentation générale et fonctionnalités du système informatique de gestion de la bibliothèque - le logiciel OPSYS	11
2.3.1. Catalogage	12
2.3.2. Récupération des notices	15
2.3.3. Gestion des périodiques	18
2.3.5. Gestion des acquisitions	19
2.3.6. Fichiers annexes	20
2.3.7. Recherche documentaire	21
2.3.8. Editions et statistiques	23
2.3.9. Rectification sur l'ensemble du fonds	25
2.3.10. Mises à jour , Actions diverses	26
3. Les programmes complémentaires développés localement	27
4. Le bilan de la situation actuelle	31
4.1. L'étude critique du logiciel OPSYS et de la manière dont il est utilisé à la MLIS	31
4.1.1. L'appréciation générale du logiciel	31
4.1.2. Les différents modules-les défauts constatés et les améliorations demandées	33
4.2. Les besoins	47
5. La version "MARC" du logiciel OPSYS	49
6. Les projets d'évolution	52

annexes : 1- l'organigramme de la Maison du Livre

de l'Image et du Son	
2- l'exemple de la grille de saisie des documents imprimés et de l'adaptation de la saisie des vidéos et les estampes	54
3- le format MARC	57
4- les 17 logiciels de gestion de bibliothèque	58

Bibliographie

Introduction

La bibliothèque municipale de Villeurbanne - La Maison du Livre de l'Image et du Son achève cette année la quatrième année de son fonctionnement et arrive au terme de la période de leasing de son matériel informatique.

C'est l'occasion de mener une réflexion sur l'évolution du système informatique; en matière du matériel (renforcer la capacité, changer l'ordinateur?), et aussi en matière du logiciel. L'objectif d'évolution du système informatique exprimé par la direction de la bibliothèque est que le logiciel utilisé permette l'évolution du format actuellement utilisé (format OPSYS) vers un format MARC pour faciliter les échanges bibliographiques. La société OPSYS (le logiciel actuellement utilisé) développe une nouvelle version de son produit utilisant le format MARC comme le format interne. Le choix entre cette nouvelle version et le changement éventuel du logiciel se propose.

Pendant mon stage j'ai été chargé de faire un bilan de la situation actuelle (l'étude critique du logiciel existant, les besoins des utilisateurs) qui révélerait les besoins éventuels pour l'évolution du système informatique.

J'ai également rassemblé les informations sur les logiciels de gestion de bibliothèques existant sur le marché. En première étape j'ai comparé 17 logiciels selon les critères généraux; de cette comparaison ressortent quatre logiciels à examiner qui correspondent aux critères demandés.

1. Présentation de la Maison du Livre de l'Image et du Son

1.1 Historique

Les origines du projet de la Maison du Livre, de l'Image et du Son se situent au début des années 80. En cette époque l'ancienne Bibliothèque Municipale de Villeurbanne créée en 1933 et installée à l'Hôtel de Ville, ne suffit plus à répondre aux besoins de la population de Villeurbanne. Locaux restreints, services dispersés, un tiers seulement des fonds documentaires est en libre accès. La bibliothèque n'est pas ouverte vers des supports audiovisuels et les nouveaux médias qui montrent leur importance grandissante pour le proche avenir.

Cette situation a déterminé la municipalité de Villeurbanne à introduire dans son manifeste de 1983 le projet d'une nouvelle bibliothèque. Ce projet n'était pas un simple transfert de la bibliothèque actuelle dans des locaux plus spacieux mais la création d'un établissement novateur et moderne tant par les services offerts au public que par les nouvelles technologies de l'information mises en oeuvre à travers cette réalisation.

1.2 L'organisation et les services

La Maison du Livre, de l'Image et du Son ouvre ses portes au public en mars 1988. Sur les 7 niveaux du bâtiment de superficie 5100 m² on offre un ensemble de services en libre accès ouvert 45 heures par semaine.

sous-sol

- artothèque : galerie d'exposition et le prêt des estampes

- auditorium de 100 places (pour les spectacles, conférences)

rez-de-chaussée

- l'entrée principale et l'accueil
- discothèque - vidéothèque (prêt de compact disques et cassettes vidéo)

premier et deuxième étage

- la bibliothèque adultes se déploie sur ces deux niveaux
 - salle de prêt en libre-accès sur l'ensemble du 1er étage
 - 2ème étage: réservé à la salle de lecture et de documentation (presse, revues, périodiques, usuels; le vidéodisque Vidernalp), aussi les écrans de consultation pour les cassettes vidéos y sont installés.

troisième étage

- consacré à la bibliothèque jeunesse (prêt des livres, d'albums et documents sonores), il dispose d'espaces de consultation et de travail permettant d'accueillir les classes

quatrième étage

- les fonctions internes plus spécifiques - bureaux des bibliothécaires, l'archivage et les magasins
Cet étage est en train d'aménagement : il sera destiné à la discothèque et à la vidéothèque ce qui permettra de regrouper ces services, dispersés jusqu'à présent au rez-de-chaussée et au deuxième étage, dans un même endroit.

cinquième étage

- service informatique
- atelier de reliure et d'entretien des ouvrages
- direction, administration

Depuis janvier 1992 la bibliothèque dispose des nouveaux locaux situés à l'intérieur des bâtiments de l'école Château-Gaillard (dans le même quartier). Ces locaux abritent à la fois le service des prêts collectifs (adultes et jeunesse) à destination des associations, des établissements scolaires, des résidences pour les personnes âgées etc et le fond de Bibliobus. Le système de prêt du Bibliobus a été informatisé en août 1989 (le logiciel OPSYS): les prêts sont enregistrés sur un micro-ordinateur et reportés chaque jour sur l'ordinateur (transfert réciproque des données de l'ordinateur vers le micro-ordinateur).

La Médiathèque de Tonkin (MTK), ouverte au public en 1984, le seul équipement de lecture moderne et multi-média de Villeurbanne avant l'ouverture de la Maison du Livre, de l'Image et du Son (MLIS), fonctionne en réseau avec la MLIS.

1.3 Le fonds de la bibliothèque

Le fonds de la MLIS était constitué de 1985-1988 par reprise partielle des documents de la Bibliothèque Municipale de Villeurbanne et par le catalogage des nouveautés.

Actuellement la médiathèque offre:

```
160 000 livres      dont 100 000 "adultes"
                        60 000 "jeunes"
```

35 000 revues

24 000	documents sonores	dont:	
	disques microsillons		5 500
	disques compacts		15 000
	cassettes sonores		1 700
	livres-cassettes		750
	cassettes-langues		220
	BT-SON		450

2 400 cassettes VIDEO

360 estampes

soit 220 000 documents (en 1991)
(150 000 documents en 1989)

En 1991 la bibliothèque a effectué : 635 000 de prêts
pour : environ 18 000 inscrits

En 1989 : 600 000 de prêts
pour : environ 18 000 inscrits

En ce moment, il y a environ 35 000 documents provenant de l'ancienne Bibliothèque Municipale qui n'ont pas fait

l'objet de la première étape de l'informatisation (1985-1988). Il existe un fichier manuscrit de ce fonds consultable par le public, mais ces documents sont actuellement stockés dans le magasin au sous-sol, non rangés, donc non accessibles au public. Il serait utile de rendre consultable cette partie non négligeable du fonds.

Les problèmes se posent sur deux niveau :

- l'accès physique aux documents
- la sélection et la saisie des documents

Pour la saisie des notices trois possibilités se proposent :

- le catalogage du fonds au fur et à mesure, par des petites quantités, par les bibliothécaires eux-mêmes
- confier la saisie de l'ensemble du fonds à des vacataires ou à une société extérieure
- récupération des notices à partir d'un serveur (la BN pour sa qualité des notices; il faudrait examiner le mode de récupération, l'influence sur l'organisation du travail, les moyens nécessaires)

1.4

Le personnel

nombre d'agents : 70

nombre de conservateurs et bibliothécaires adjoints : 30

-secteur adultes - prêt : 1 poste de conservateur
 7 postes de sous-bibliothécaires
 2 postes d'employé de bibliothèque

- périodiques : 4 postes d'assistants de
 conservation
 1 poste de vacataire

-secteur jeunesse : 1 poste de conservateur
 5 postes de sous-bibliothécaires
 2 vacataires (22 heures par semaine)
 4 agents de conscience
 2 agents d'entretien
 1 CES
 1 commis

-discothèque : 1 poste de conservateur
 1 poste d'assistant de conservation

-vidéothèque : 1 poste de conservateur
 2 postes d'assistant de conservation

-artothèque : 1 poste de responsable de l'artothèque
 1 poste et 1/2 d'employé de bibliothèque

-Bibliobus : 1 poste de bibliothécaire
 1 poste de conducteur spécial

-service informatique : 1 poste de rédacteur

-Médiathèque du Tonkin : 1 poste de conservateur
 3 postes de sous-bibliothécaires
 3 postes d'AOP
 1 poste partagé entre deux
 vacataires

2. Présentation de l'informatique

2.1 Historique de l'informatisation

L'ouverture de la Maison du Livre, de l'Image et du Son a marqué l'aboutissement d'un ensemble d'évolutions et d'étapes qui ont caractérisé le processus d'informatisation du réseau de lecture publique à Villeurbanne.

C'est la Médiathèque du Tonkin ,ouverte en 1984, qui a constitué la préfiguration expérimentale d'un système de gestion automatisée de bibliothèque OPSYS en région Rhône-Alpes (installation en novembre 1983).

Le projet de construction d'une nouvelle Bibliothèque Centrale a pris forme peu après. Tout a été mis en oeuvre pour permettre à la future Maison du Livre de l'Image et du Son de bénéficier elle aussi d'une informatisation. De nombreux terminaux connectés au matériel de la Médiathèque ont été installés à la Bibliothèque centrale à l'Hôtel de Ville, au Centre Culturel et à la Bibliothèque des Jeunes et ont permis le catalogage d'une partie du fonds existant et des nouvelles acquisitions.. En 1988 l'ordinateur de la Médiathèque du Tonkin était transféré à la Maison du Livre de l'Image et du Son juste avant son ouverture, les terminaux de la Médiathèque étant alors reliés à la Maison du Livre.

Actuellement le réseau de lecture publique à Villeurbanne est équipé d'un logiciel intégré de gestion de bibliothèque élaboré par la société OPSYS. Le choix du logiciel d'application a été fait en 1983 parmi les logiciels disponibles à ce moment-là sur le marché. L'achat était motivé par sa facilité d'utilisation, le logiciel était relativement complet et son implantation dans la région facilitait la maintenance.

Aujourd'hui le réseau des bibliothèques équipées avec OPSYS s'élève à 250 sites sur le territoire français (des

BM, des BCP, des centres de documentation, des BU, des Bibliothèques de Comités d'établissement) et ce réseau a généré 6 Clubs d'Utilisateurs : Rhône-Alpes, Région Parisienne, Sud Est méditerranéen, Nord-Picardie, Aquitaine, Ouest.

Le logiciel Opsys fonctionne sur les minis (IN2, BULL, IBM...) et tous les micros (PC et PS/2); Il est développé sur la base de données PICK sous PICK ou sous UNIX.

2.2 Le matériel équipant la bibliothèque

ordinateur IN2 type 8000

acquisition en décembre 1988, en leasing sur
4 années

système d'exploitation : PICK

langage de programmation : BASIC-GESTION

langage de consultation des données : FRANCAIS

taille mémoire centrale : 8 MO

taille mémoire disque mg : 330 MO

occupation actuelle : 220 MO = 75%

Périphériques

nombre des terminaux connectés:	45	dont	32	MLIS
			11	MTK
			2	Château-Gaillard

nombre des terminaux affectés

à la consultation publique du	24	minitels	18	MLIS
catalogue :			6	MTK

nombre de voies pour la consultation

extérieure: 4

mode de connexion :- en direct des écrans et des minitels
situés à la MLIS (50)
- par liaison TRANSFIX des écrans et

minitels situés à la Médiathèque du
Tonkin et à Château-Gaillard (19)

nombre de micro-ordinateurs portables: 1 bibliobus

nombre d'imprimantes : 2 dont 1 MLIS
1 MTK

type: à aiguilles

nombre de lecteurs optiques : 40

Les écrans sont utilisés par le personnel des bibliothèques pour toutes les opérations de catalogage, de prêt, de recherche, etc.

Les minitels sont mis à la disposition du public pour pouvoir consulter le fonds mis à sa disposition. Il est possible, chez soi, de faire la même consultation en composant le 78.68.32.94.

2.3 Présentation générale et fonctionnalités du système informatique de gestion de bibliothèque - le logiciel OPSYS

Depuis l'installation de sa première version le logiciel a subi plusieurs étapes d'évolution, des nouveaux modules, des versions améliorées sont implantés au fur et à mesure des années.

Au départ le catalogage n'était pas conforme aux normes ISBD, le passage aux normes ISBD a été fait au cours du premier semestre 1985. Depuis septembre 1986 le logiciel offre aussi la possibilité de récupération des notices extérieures à la base avec le reformatage. au cours des années 1986-1988 le développement et l'amélioration des modules Prêt, Périodiques, recherche documentaire ont été effectués.

La version actuelle du logiciel OPSYS (version 7.01), installée en 1991, propose une gestion complète de toutes les fonctions bibliothéconomiques : gestion des commandes et des acquisitions, le catalogage, la récupération des notices, le bulletinage et dépouillement des périodiques, la gestion des emprunteurs, la recherche documentaire, gestion des prêts et circulation des documents, les fonctions statistiques, les éditions.

Les fonctions du système sont accessibles par le menu général sur plusieurs niveaux de hiérarchie.

MENU GENERAL

1. Documents imprimés
2. Documents sonores
3. Gestion des périodiques
4. Gestion des emprunteurs
5. Gestion des fichiers annexes
6. Gestion des acquisitions
7. Recherche documentaire
8. Editions des fichiers
9. Prêt et réservations
10. Rectification sur le fonds
11. Mises à jour quotidiennes
12. Actions diverses

Retour système

Deconnexion

2.3.1. Le catalogage

Le module de catalogage distingue la saisie des documents imprimés et documents sonores. D'autres supports (vidéos, estampes) sont saisis à partir de la grille de saisie pour les documents imprimés.

L'accès au catalogage se fait à partir du menu général - l'option "Documents imprimés" ou "Documents sonores" qui propose les sous-menus suivants :

1. Action catalogue
2. Action exemplaire
3. Création numéros (permet d'affecter une série
d'étiquettes exemplaires par poste
de travail
4. Recolement

5. Fichiers autorités

Le module permet de :

- cataloguer des notices bibliographiques, d'en contrôler des données soumises à l'autorité
- visualiser et modifier des notices
- supprimer des notices et tous les exemplaires rattachés
- dupliquer des notices

L'accès à la notice est possible par:

- clé auteur - 4 premières lettres du nom suivies de la première lettre du prénom
- clé auteur-titre - clé auteur + clé titre
- clé titre - 2 premières lettres de deux premiers mots significatifs
- clé nom - 4 premières lettres du nom de l'auteur
- N° notice
- N° exemplaire
- N° ISBN

Option 2.Action exemplaire permet de:

- créer des exemplaires
- visualiser et modifier des exemplaires
- piéger et dépiéger
- supprimer
- remplacer des étiquettes
- pour les documents sonores en plus les fonctions:
 - saisie de nombre de prêts (ce programme sert pour la reprise de fonds ancien afin d'indiquer l'état du disque)

- fiche de santé (permet d'indiquer l'endroit ou le disque est endommagé)

L'accès aux exemplaires est identique à celui de la notice catalographique.

La saisie des notices se fait à partir d'une grille de saisie en format "OPSYS" conforme aux normes ISBD. Les intitulés des zones à compléter sont proposés automatiquement à l'écran , ainsi que la ponctuation adéquate qui sera rétablie dans le corps de la notice lorsque l'information aura été saisie. Le logiciel gère plusieurs fichiers d'autorités :

pour les doc.imprimés

- AUTEUR
- COLLECTION
- COTE
- CONCEPT-COTE
- EDITEUR
- ISBN-EDITEUR
- THESAURUS
- GENRE
- CENTRE D'INTERET
- LANGUE

pour les doc.sonores

- AUTEUR
- DISTRIBUTEUR
- EDITEUR
- MARQUE
- MOT MATIERE

Toutes les autorités créées lors de la saisie font l'objet des vérifications automatiques.

- si la suite des caractères saisie correspond à une autorité déjà connue, le système l'accepte telle qu'elle

- si elle est inconnue, le système en propose la création

- si elle ressemble à une forme déjà existante, s'affiche une liste des autorités dont l'orthographe est avoisinant (l'accès uniquement par troncature)

Le contrôle des doublons est effectué à partir de l'ISBN ou à partir de la clef auteur+titre dans le fonds propre et dans la base provisoire du Cercle de la Librairie (sur la bande magnétique). Si le système détecte l'ISBN identique, il propose la visualisation de l'ouvrage avec le code identificateur de la provenance de la notice.

2.3.2. La récupération des notices

Le logiciel OPSYS donne la possibilité de récupérer des notices à partir des serveurs suivant:

- BN Opale
- Cercle de la Librairie
- ACORD-BRASIL
- AC2L
- CCN

- fonds d'une autre bibliothèque informatisée avec OPSYS

- INDEX PRESS (les articles dépouillés des revues)
- GAM (fournisseur des CD-ROM avec les notices discographiques)

Actuellement, la MLIS se sert récupère les notices du Cercle de la Librairie pour le catalogage des nouveautés du fond "adulte" et "jeunesse", récemment le service des périodiques a commencé à utiliser la base Index Presse pour les articles dépouillés.

Depuis septembre 1986 le Cercle de la Librairie envoie chaque semaine, sur bande magnétique, les notices LIVRES-HEBDO, elles sont chargées sur l'ordinateur, détectées lors du catalogage et reverseées ou non dans le fonds selon la décision du catalogueur.

Cependant, depuis 1988 il y a un abonnement avec le Cercle pour un CD-ROM trimestriel de la base Electe. Il ne sert que pour la consultation des livres disponibles (en vue des achats), il pourrait servir à la récupération, mais il n'est pas intégré dans l'organisation des tâches de catalogage (peut-être parce qu'il suppose un travail mono-poste, sur un micro-ordinateur, alors que la récupération des nouveautés peut être effectuée par tout catalogueur lors de la saisie sur n'importe quel écran attaché à l'ordinateur.

2.3.3. Gestion des périodiques

Le module de gestion des périodiques assure la gestion des abonnements, bulletinage et dépouillement des articles avec l'intégration au catalogue et au thésaurus.

Menu principal

1. Création d'un périodique (permet de saisir la notice normalisée d'un périodique et gérer son abonnement)
2. Visualisation/modification
3. Suppression (d'un titre ou d'abonnement)
4. Bulletinage (réception du N° de la revue ,modification des données)
5. Relance des N° manquants (permet d'éditer à l'écran ou à l'imprimante la liste des N° manquants pour un ou tous les périodiques, sur une année entre deux dates)
6. Consultation collection (permet d'éditer à l'écran ou à l'imprimante la liste des N° reçus pour une revue, sur une année dans la période désirée)
7. Dépouillement (création, visualisation/modification, suppression)
8. Annulation d'une collection
9. Initialisation composteur (permet d'initialiser une série de numéros de compsteurs pour chaque annexe)
10. Mise à jour périodicité (permet de rajouter des périodicités à la liste de celles déjà répertoriées ou d'en changer le nombre de jours)
11. Piègeage/dépiègeage (d'un titre, d'un numéro, d'un composteur)
12. Gestion Index Press (permet de visualiser des revues correspondant avec la base Index Press, saisir des

articles correspondant,
transférer les données, intégrer
dans la base)

L'accès au périodique: par la clé titre (comme pour les
documents imprimés)

par numéro du titre (numéro
attribué au périodique lors de la saisie de la notice
catalographique).

par code barre de l'abonnement

2.3.4. Gestion des emprunteurs

Menu principal

1. Création emprunteur
2. Visualisation/modification
3. Suppression
4. Gestion des fichiers annexes (-établissement
-profession
-quartier
-cotisation
-ages)
5. Série cartes lecteur (permet d'affecter une série de
cartes par poste de travail)
6. Examen pointe lecture
7. Cartes perdues (permet de recréer une carte
perdue, de piéger la carte, de
supprimer directement l'ancienne
carte)
8. Piègeage/dépiègeage
9. Reabonnement (mise à jour de la date de
réabonnement)
10. Paramétrage du prêt (paramétrage du nombre de prêts,
de la durée de prêts, de la durée
de validité des réservations)
11. Catégories emprunteurs

L'accès au lecteur se fait soit par la clé nom (les quatre premières lettres du nom et la première lettre du prénom) soit par le numéro de la carte.

2.3.5. Gestion des acquisitions

Le module peut assurer toutes les fonctions depuis l'enregistrement des suggestion d'achats jusqu'à l'intégration de la notice dans le fond après l'achat, ainsi que la gestion budgétaire .

Menu

1. Création/modification
2. Confirmation
3. Suppression
4. Imputation budgétaire
5. Changement d'état (change l'état d'une commande pour un état "inférieur", p.ex. commande confirmée en commande saisie)
6. Liste commandes en cours
7. Editions pour le libraire
8. Intégration catalogue
9. Valorisation commandes confirmées (le coût des commandes en cours)
10. Création des côtes (gestion des budgets par côte)

L'accès à la commande par la clé autaur-titre ou par le N° de commande.

2.3.6. **Fichiers annexes**

Ce module sert au paramétrage des données (codage des données) pour les traitements.

1. Libraire
2. Type document
3. Bibliothèque
4. Regroupement cote
5. Rappels
6. Réservations
7. Mise à jour fin d'année

2.3.7. Recherche documentaire

La recherche documentaire sur les écrans professionnels permet de consulter deux catalogues : le catalogue des "documents imprimés" (les livres, les vidéos, les estampes) et le catalogue des documents sonores.

La recherche sur documents imprimés :

sélection du fond désiré: - adultes
- jeunesse
- tout

options: 1. auteur

2. titre

3. sujet (le programme affiche tous les concepts comprenant le ou les mots demandés quel que soit leur place dans la demande)

4. recherche hiérarchisée (le programme affiche tous les concepts correspondant au mot demandé, ayant la place indiquée)

5. cote

6. collection

La recherche sur documents sonores offre moins de possibilités par rapport à la recherche sur les documents imprimés, par contre il y a la possibilité de croiser l'auteur et titre.

options : 1. auteur et titre (permet de croiser deux mentions de responsabilité, un titre, support et site)

2. sujet

Il est possible d'utiliser la troncature à droite, pas de possibilité d'utilisation des opérateurs booléens.

Visualisation des notices correspondant à la demande sur deux niveaux:

1er écran - les notices succinctes , en choisissant la notice désirée on accède sur le 2ème écran, à la notice détaillée

La recherche grand public sur les écrans minitels:

1. Documents imprimés
2. Documents sonores
3. Liste des périodiques

La recherche sur les documents imprimés est limitée aux trois options : - auteur
- titre
- sujet

La recherche sur les documents sonores est possible uniquement par auteur et titre (avec la possibilité des croisements).

2.3.8. Editions et statistiques

1. Edition fichiers annexes (établissement, libraire, éditeur, profession, quartier, ISBN-éditeur collection, renvois voir, auteurs, vedettes matière, mots matières, autorité cote)

2. Edition documents imprimés

3. Edition documents sonores

4. Edition diverse revues

5. Edition statistiques mensuelles

6. Edition statistiques annuelles

7. Edition lettres de rappel

8. Edition lettres de réservation

9. Edition lettres pointe lecture

10. Edition fichier lecteur

2. Programme "Edition documents imprimés" permet d'éditer des catalogues par auteur, titre, cote, concepts; des sélections sont possibles sur la bibliothèque(site), le fonds, les dates, première lettre, dernière lettre.

3. Programme "Edition documents sonores" permet d'éditer:
-des notices succinctes par exemplaire, titre, auteur, cote, matière
-des notices complètes par auteur, titre, cote
-des documents discothécaires par marque, type document, cote

4. Programme "Editions diverses revues" permet d'éditer:
-le fichier des revues (trié par titre ou site)
-les N° dépouillés (pour une revue ou toutes, sur une année)
-les réabonnements

10. Programme "Edition fichier lecteur" permet d'éditer les listes des lecteurs triées par nom, numéro, quartier.

Les statistiques développées par le logiciel :

Statistiques mensuelles sur

- le prêt (par quartier;
par catégorie socio-professionnelle;
par cote, tranche d'âge;
par lieu, section, type de document, cote;
par lieu, type de document, cote (toutes sections);
par type de document, cote (tous lieux et sections confondus)
- les emprunteurs (nombre de passages d'emprunteur)
- la consultation (nombre de consultations;
recherche par mots matières n'ayant pas abouti;
par auteurs bibliothèque n'ayant pas abouti;
par auteurs discothèque n'ayant pas abouti;)
- les réservations (par lieu, section, type de document)

Statistiques annuelles sur

- le fonds (constitution du fonds par:
 - lieu, section, type de document, cote
 - lieu, type de document, cote
 - type de document, cote)
- l'évolution des prêts (par: -quartier
 - cat.socio-professionnelle
 - cote, tranche d'âge
 - lieu, section, type de document, cote
 - lieu, type de document
 - type de document, cote
- l'évolution du nombre de passages des emprunteurs
- les inscriptions (nombre d'inscrits par: -lieu
 - cat.socio-prof.
 - âge
 - quartier
 - établissement,
 durée des inscriptions, vitalité des lecteurs)

2.3.9. Rectification sur l'ensemble du fonds

Ces programmes permettent d'effectuer les remplacements du contenu des différentes zones et la suppression automatique de l'ancien contenu :

- pour les documents imprimés sur les zones suivantes:
 - collection
 - editeur
 - cote
 - mot matière
 - auteur

- pour les documents sonores sur les zones suivantes:
 - marque
 - distributeur
 - editeur
 - mot matière
 - auteur
 - instrument ou fonction

2.3.10. Mises à jour quotidiennesMenu principal

1. Traitement du soir sans sauvegarde compte
2. Traitement du soir avec sauvegarde compte
3. Traitement du soir avec sauvegarde générale
4. Lancement du traitement dans la journée
(mises à jour, en temps différé, de certains données créées dans la journée; sauvegarde compte - recopie des données du compte sur la bande magnétique)

Action diversesMenu principal

1. Lancement sauvegarde temps-réel (l'enregistrement sur la bande
2. Arrêt sauvegarde temps réel magnétique des certains données créées dans la journée-prêt, notices
3. Paramétrage des écrans
4. Chargement d'une bande
5. Requête - chargement des notices
6. Portable (crayon, micro)
7. Récupération notices CD-ROM

3. Les programmes complémentaires

Grâce à la possibilité d'accès au logiciel de base PICK différentes procédures ont été développées parallèlement au logiciel OPSYS en fonction des demandes de la part des bibliothécaires par le responsable de l'exploitation du système informatique de la Maison du Livre de l'Image et du Son. Ces procédures complètent certaines fonctions restreintes (les statistiques, les éditions) ou assurent les fonctions qui n'ont pas été développées par le logiciel OPSYS (divers traitements pour les documents sonores et surtout les vidéos dont le traitement n'est pas prévu par le logiciel du départ).

Ces procédures sont des programmes qui permettent d'exploiter les données de la base et dont le noyau est constitué par une ou plusieurs phrases du langage "FRANCAIS". Il s'agit des ensembles des procédures regroupées dans les menus :

- GAZETTE
- BIBLIO-LIV
- BIBLIO-DIS
- MENU-VIDEO

Les bibliothécaires utilisent ces procédures de façon transparente, en tapant le nom de la procédure un menu s'affiche sur l'écran à partir duquel on peut effectuer le choix de la fonction désirée qui active la procédure correspondante.

Le menu Gazette

Il propose des procédures d'affichage des statistiques diverses:

- Nombre de documents imprimés (nombre de notices catal., d'exemplaires, de revues bulletonnées avec la distinction du site, secteur, l'année)
- Nombre de documents sonores
- Nombre de cassettes-vidéo
- Nombre d'inscrits (par site, secteur, date)
- Nombre de prêts de documents (par lieu, secteur, type doc.)
- Nombre de passage d'emprunteurs

et des procédures d'affichage d'informations concernant des réunions ou des questions d'ordre personnel :

- Réunion de catalogage
- Réunions des utilisateurs OPSYS
- Petites annonces
- Logiciel:implantation version 7
- Récupération des notices CD-ROM
- Format MARC

Le menu BIBLIO-LIV

1. Programme d'aide au catalogage (programme d'affichage - convention du catalogage...)
2. Editions (programmes des différentes éditions:
- exemplaires en prêt, exemplaires piégés, nouveautés, statistiques, étiquettes emprunteurs...)
3. Comptages (programmes de comptages divers:
- nombre de notices catalographiques, notices d'exemplaires selon divers critères, nombre de commandes en cours, nombre d'inscrits selon divers critères...)
4. Corections des discordances de prêt
5. Exploitation (sauvegarde, procédures de déblocage des écrans, de redémarrage des minitels...)
6. Divers (demandes d'achats formulées par les lecteurs, chargement d'une bande des notices "Cercle de la librairie et effacement hebdomadaire des notices...)

Le menu BIBLIO-DIS

Il s'agit des programmes faits à la demande de secteur des documents sonores:

- programmes pour les diverses éditions - édition du catalogue par côte, marque, collection, responsable, édition des documents piégés (différentes des celles proposées par OPSYS)

- programmes des comptages diverses - nombre total des documents sonores, nombre des documents actuellement en prêt, nombre de documents prêtés depuis l'origine, nombre d'emprunteurs

Le menu MENU-VIDEO

Il s'agit des:

- programmes pour les divers éditions - édition du catalogue selon divers critères, les listes des producteurs, des mots matières et cotes, des rappels

- programmes pour les statistiques sur le fonds et la consultation selon les critères spécifiques au service des vidéos

4. Le bilan de la situation actuelle

Pendant mon stage j'ai étudié l'utilisation et le fonctionnement du logiciel OPSYS sur place. J'ai effectué une enquête auprès des utilisateurs du système (17 bibliothécaires représentant tous les services et tous les sites), orientée sur l'analyse du fonctionnement du logiciel la satisfaction du produit, les besoins éventuels.

Cette enquête avait comme but d'établir un bilan de la situation actuelle, après 4 années de fonctionnement de la Maison du Livre, de l'Image et du Son.

4.1. L'étude critique du logiciel OPSYS et de la manière dont il est utilisé à la MLIS

4.1.1. L'appréciation générale du logiciel OPSYS

Dans l'ensemble, avec toutes les améliorations (la programmation "maison" couvrant les fonctions que le logiciel du départ n'offre pas), le logiciel donne satisfaction pour les besoins de la gestion de bibliothèque. Il assure toutes les fonctions nécessaires, permet l'organisation assez souple de l'organisation du temps de travail, facilite le travail quotidien.

Les utilisateurs jugent le produit comme

- très convivial,
- facile à utiliser, permettant un apprentissage rapide sans connaissances informatiques préalables

- fiable, en particulier pour la gestion des prêts

Cet aspect de grande convivialité du logiciel le fait parfois considérer comme simpliste, ce qui n'est pas ressenti comme un défaut, car pour les moyens (temps, personnel) qu'on peut consacrer à son utilisation plus grande performance ne signifierait pas forcément une amélioration du travail.

Cependant, selon les défauts remarqués et les améliorations demandées par les utilisateurs, on peut constater certains points faibles du logiciel:

- le logiciel n'est pas suffisamment "multimédia", il est orienté plutôt sur le traitement des documents imprimés. Les différents types des documents ne sont pas pris en compte sur le même niveau (documents sonores) ou leur traitement n'est pas du tout prévu par le système (les documents visuels et les estampes). Au niveau du catalogage le logiciel ne permet de distinguer que deux types de documents - documents imprimés et documents sonores, la saisie des autres supports devant s'adapter au type de traitement choisi (des documents imprimés), ces supports sont alors inclus parmi documents imprimés. Ce fait produit certains problèmes qui se posent par exemple pour les statistiques, au niveau de la recherche documentaire - l'impossibilité de distinction assez précise des différents types des documents et des services.
- le logiciel OPSYS n'offre pas assez de souplesse pour le paramétrage des fonctions. Ce défaut se manifeste surtout au niveau des statistiques et des éditions offertes par le système dont les critères de sélection sont limités. Mais cette faiblesse est compensée dans une certaine mesure par la possibilité d'accès au logiciel de base, ce qui permet la program-

mation des procédures "à la demande" en langage FRANCAIS et l'exploitation de la base des données selon les critères spécifiques aux besoins de la MLIS.

- Le logiciel OPSYS est actuellement implanté dans 250 sites de taille et type différents qui n'ont pas les mêmes besoins et demandes d'évolution du système. Les évolutions et les améliorations demandées à la société OPSYS ne sont pas toujours suivies assez vite et pas forcément dans le sens souhaité.

4.1.2. Les différents modules - les défauts constatés, les améliorations demandées

a) Catalogage des documents imprimés

- ce module est très utilisé, aussi parce qu'il supplée les fonctions non prévus par système (saisie des vidéos et des estampes). Il sert alors pour la saisie de :
 - tous les documents imprimés
 - tous les documents sonores du secteur jeunesse ? (car l'exigence de catalogage des documents sonores est inadaptée aux cassettes jeunesse)
 - tous les documents visuels
 - toutes les estampes de l'artothèque

Pour les secteurs adultes et jeunesse ce module est apprécié comme satisfaisant, quoi que les améliorations pourraient être apportées par meilleure organisation et meilleurs conditions du travail (plus de postes de travail, d'avantage de travail d'équipe...)

- les défauts remarqués:
- l'absence de cohérence des fichiers d'autorités (problème lié plutôt à la manière d'utilisation du

logiciel)

- pour la consultation des notices l'accès par clé auteur, auteur+titre parfois jugé comme difficile (problème des mots significatifs et non significatifs)
- la consultation des exemplaires - si on accède à l'exemplaire par n° d'exemplaire, il est impossible de revenir en arrière et consulter tous les exemplaires qui précèdent

Les documents visuels

Bien que le logiciel du départ ne prévoit pas le traitement des vidéos, le module de catalogage des documents imprimés auquel on l'a adapté, est bien satisfaisant pour le traitement correct des vidéos. La grille de saisie des documents imprimés donne la possibilité d'entrer presque toutes les données nécessaires. Bien que les intitulés des champs ne correspondaient pas aux termes entrés par le catalogeur, la présentation est claire et simple. Pour certaines données qui sont spécifiques aux documents visuels le problème des champs limités se pose:

- les champs "2ème mention de responsabilité"(=interprètes)
"3ème mention de responsabilité"(=réalisateurs)
sont limités à 3 termes
- le champs "éditeur"(=producteur,pour les vidéos) est limité à 1 terme (dans le cas des vidéos il s'agit assez souvent des coproductions)
- les limites de la grille de saisie sont aussi importantes dans le cas si le support (cassette vidéo) contient plusieurs films dont chacun a ses propres réalisateurs, interprètes, etc. Dans ce cas le champs de la grille de saisie utilisé - "autre oeuvre d'un autre auteur" ne permet pas la présentation assez claire des toutes les données.

Les estampes

- les problèmes identiques - il faut adapter les notices des oeuvres à la grille de saisie des livres, de là perte de certains données par rapport à l'inventaire papier (le prix-valeur d'achat, remarques). Pour pouvoir rentrer toutes les données nécessaires (et de la façon qu'elles soient exploitées par le système) il faut utiliser la zone des notes pour y créer des sous-champs; cette zone devient ainsi trop complexe.

(en annexe - l'exemple de la structure de la grille de saisie des documents imprimés et l'exemple de l'adaptation du traitement des vidéos et des estampes à cette grille)

b) Catalogage des documents sonores

- module apprécié comme plutôt satisfaisant
- La structure de la grille de saisie est considérée comme un peu simplifiée, mais suffisante, les données saisies sont en cohérence avec les possibilités d'exploitation des champs pendant la recherche. La saisie plus complexe demanderait plus de moyens de catalogage (temps, personnel)

les défauts:

- la taille de certains champs limitée - 10 titres, 12 responsables, le champ de sous-titre
- mention orchestre n'est pas récupérable en recherche documentaire

c) Récupération des notices

Actuellement les bibliothécaires utilisent la récupération des notices pour le catalogage des nouveautés (livres) à partir de la base du Cercle de la Librairie (sur bande magnétique). La récupération des notices est utilisée et appréciée très différemment par chaque catalogueur et par chaque service. En général, on trouve les notices du Cercle assez incomplètes, souvent incorrectes (les erreurs de catalogage, les fautes de l'orthographe et de frappe); OPSYS ne récupère pas toutes les données (auteurs secondaires); il faut faire toujours des corrections et compléter les données.

Pendant la récupération il se pose le problème de l'absence du contrôle automatique avec les fichiers d'autorités.

le niveau de satisfaction avec la récupération des notices diffère selon l'estimation de chaque catalogueur:

- le secteur adultes effectue assez de récupérations (environ 35% par taux de catalogage), la satisfaction est moyenne, le gain de temps varie selon la notice, type de livre (roman, documentaire). Pour le catalogage des acquisitions du fonds de Bibliobus la récupération est peu utilisée - comme il y a beaucoup de choses à corriger et compléter, il est plus rapide de créer la notice que d'appeler les zones à modifier.
- le secteur jeunesse n'utilise pratiquement pas la récupération des notices. Les ouvrages jeunesse sont d'une saisie plus facile, simplifiée, donc rapide sans aide de l'extérieur. Avec la nécessité de compléter et corriger les notices la récupération n'apporte pratiquement aucun gain de temps.

Il serait peut-être utile de récupérer aussi les notices de la Bibliothèque Nationale (pour leur meilleure qualité),

pour le catalogage des ouvrages moins récents et surtout pour la saisie éventuelle du fond non informatisé

Le secteur des périodiques a commencé récemment à récupérer les notices des articles dépouillés de la base IndexPress. Ces notices sont satisfaisantes, on corrige uniquement certains mots matières.

d) Le module de gestion des périodiques

Ce module est un des moins satisfaisants du logiciel. Il est apprécié comme rigide, trop complexe, il manque de la souplesse dans la navigation des différents programmes. La hiérarchisation des menus n'est pas très bien adaptée aux besoins et système de travail du service.

Les problèmes se posent à des niveaux différents:

- dans le programme "création d'un périodique" et dans le sous-programme de gestion des abonnements
- l'accès à la revue est limité et difficile - le logiciel propose l'accès à la revue par
 - la clé titre
 - N° du titre (numéro attribué au titre de périodique lors de la saisie de sa notice catalographique qui figure sur les listes des périodiques mais qui n'est pas forcément connu par l'utilisateur - accès à la revue pas très pratique)
 - code barre d'abonnement (code barre qui n'appartient pas à l'unité physique (un n° de la revue) mais à l'abonnement de revue - comme la clé d'accès, pas pratique)

Il manque - l'accès à la revue par code barre sur un numéro de revue

- l'accès par le n° ISSN (ce champ, quoi qu'il soit rempli pendant la saisie, n'est pas exploité, le logiciel n'effectue même pas de contrôle sur ce champ)
- le système ne permet pas de visualiser l'état d'une collection (tous les numéros existant pour une revue) pour toutes les années d'abonnement à la fois; toutes les consultations se font l'année par l'année
- pas de possibilité de distinction précise du fonds auquel appartient la revue - le système permet de

distinguer les sites et le fonds adulte-jeunesse; il faudrait distinguer aussi tous les services - l'artothèque, la vidéothèque, la discothèque

- il existe la liste des revues bulletonnées à la bibliothèque consultable par les lecteurs, mais aucune possibilité de recherche sur l'ensemble du fonds des périodiques (seuls les articles dépouillés sont accessibles par la recherche sur le fonds des documents imprimés)

Les modifications demandées par les utilisateurs pour le module des périodiques en 1991.

- dans le menu "Création d'un périodique"
 - le champ "autre titre" est un intitulé peu judicieux qu'il conviendrait de remplacer par "ancien titre" ou "fait suite à", avec la possibilité de renvoi "voir" d'un titre de revue à un autre titre
 - les zones "cote", "code fournisseur" sont à reporter sur l'abonnement
 - l'exploitation du champ ISSN, le mode d'accès à la notice devrait inclure l'accès par ISSN
- dans l'abonnement
 - mettre en place une gestion complète de chaque abonnement, tant du point de vue bibliothéconomique que budgétaire.
 - à partir d'une notice, il faut pouvoir créer un certain nombre d'abonnements indépendants les uns des autres, même s'ils appartiennent à la même bibliothèque; cela suppose la mise en place de zones auxquelles seraient affectées le code barre abonnement, la bibliothèque, le secteur, le service, la cote, le n° abonné, la période d'abonnement (1ère date, dernière date / 1er n°, dernier n°), le prix engagé et réel, l'article budgétaire, le sous-compte budgétaire, le n° facture; L'exploitation de ces données budgétaires pourrait faire l'objet d'un sous-programme de traitement comptable.

- bulletinage

- quand on appelle le programme de bulletinage, il faudrait pouvoir préciser non seulement le code de bibliothèque, mais aussi le secteur et le service

- il faudrait également que s'affiche automatiquement la cote de revue

- dans le cas des périodiques qui modifient leur mode de numérotation en cours de publication, il faudrait pouvoir remettre à zéro la série numérique proposée

- prévoir davantage caractères pour la date de la parution de la revue

-prévoir le piégeage automatique au niveau de bulletinage

- il faudrait pouvoir accéder à la notice de bulletinage à partir du code barre porté sur chaque numéro de la revue

- Dépouillement

- pendant la création d'une notice il faudrait pouvoir préciser le site, le secteur, le fonds

- pouvoir passer d'un n° de revue à un autre n° de la même revue directement, sans avoir à rappeler la revue en question

- il est également demandé la possibilité d'adjoindre à la notice de dépouillement une deuxième cote(type Dewey)

e) La recherche documentaire

La recherche documentaire sur les écrans professionnels pour les documents imprimés donne satisfaction pour aux utilisateurs.

Pour les documents sonores, il n'y a pas les mêmes possibilités que pour les documents imprimés. Une recherche plus étendue est demandée:

- possibilité de tri selon une cote affinée, sur matière
- la recherche sur les ensembles vocaux et/ou instrumentaux notés en mention ORCHESTRE (qui n'est pas un accès en recherche sur le champ "responsables")

-le problème de "homonymie" et de perte d'informations - pendant la recherche par auteur- ne cas des auteurs qui n'ont pas le prénom, le système "se bloque" sur ce nom et ne trouve par tous les autres auteurs portant ce nom (ex. pour le nom de chanteur BACH le système trouve uniquement ce chanteur et n'affiche pas p.ex. Johann Sebastien BACH.

Pour la recherche grand public sur les écrans Minitels les critères de sélection sont limités:

- pour les documents imprimés - auteur
 - titre
 - sujet

Mais ces trois critères de recherche sont suffisants pour les besoins des lecteurs. En comparaison avec la recherche grand public sur Minitel sur le système GEAC (à la BM Part-Dieu), la recherche avec le système OPSYS paraît plus simple, plus clair pour le lecteur, il obtient plus vite le résultat. La recherche avec le système GEAC est plus performante, offre plus de possibilités, mais cependant elle est plus compliquée, demande plus de manipulations pour les mêmes résultats.

- pour les documents sonores la recherche grand public est

possible uniquement par auteur et titre. Il serait souhaitable d'avoir aussi la possibilité de recherche par le sujet, comme sur les écrans professionnels.

L'aspect de logiciel déjà mentionné - la distinction insuffisante des différents types des documents se manifeste pendant la recherche documentaire, surtout pour le public. Les documents visuels et les estampes sont pour la recherche inclus dans le fonds des documents imprimés, ce qui n'est pas signalé dans le menu , alors pas assez évident pour le lecteur. Pendant la visualisation des notices apparaît la cote de type de document ainsi que sa localisation, mais la présentation n'est pas toujours claire pour le public. Ce problème pourrait être éliminé par le Guide de l'utilisation de Minitel (qui est demandé depuis longtemps pour une meilleure utilisation des Minitels) ou meilleure signalisation sur les écrans. Mais il serait utile d'avoir une troisième option pour la recherche - p.ex. "images", avec la possibilité de croiser tous les médias.

Peut-être il serait utile de remplacer les écrans Minitel pour la consultation publique par les écrans professionnels (quoique cette demande n'était pas exprimé par les utilisateurs).

La possibilité de visualiser la carte lecteur (l'état des prêts) pendant la consultation du Minitel est souhaité par les lecteurs.

f) Les acquisitions

Ce module est relativement peu utilisé, seuls le secteur adultes (20%) et le secteur jeunesse (40%) s'en servent partiellement pour une partie des acquisitions. Pour le secteur adultes l'achat des livres s'effectue en plupart par l'achat direct dans la librairie, le traitement informatique ne correspond pas au mode des acquisitions. L'organisation du travail n'est pas tout à fait adaptée au module, elle est prévue sous une forme plus complexe que le circuit réel du livre à la bibliothèque. On utilise certaines fonctions selon les besoins, ce qui donne satisfaction. (par exemple la gestion budgétaire incluse dans le module n'est pas utilisée)

Pour les autres services le mode des acquisitions ne correspond pas au traitement informatique.

g) Gestion des prêts

La gestion des prêts est appréciée comme fiable; les problèmes se posent plutôt au niveau du matériel

- temps de réponse parfois un peu long
- les problèmes avec les lecteurs de code barre

Quelques opérations sont un peu laborieuses, il manque une certaine souplesse d'utilisation pour le passage d'un fichier à l'autre - du prêt aux emprunteurs ou au piégeage - amélioré par l'utilisation des touches de fonction, ou à la recherche documentaire.

Le prêt à l'artothèque n'est pas actuellement informatisé. Il n'était pas informatisé au départ pour plusieurs raisons : l'artothèque était un service nouveau, il était souhaité d'avoir toutes les informations sur le prêt pour pouvoir suivre les statistiques sur le public plus 'sociologiques', ce que la gestion informatisée ne permet pas. Les Minitels n'étaient pas installés à l'artothèque. Les estampes sont inclus dans le fonds des documents imprimés , mais "l'unité de prêt" n'est pas identique pour les livres et pour les estampes, ainsi que le délai et les modalités du prêt - il aurait fallu un paramétrage du prêt différent et ces questions n'étaient pas suffisamment claires.

Maintenant, avec la croissance du nombre de prêts son informatisation serait souhaitable et au niveau du logiciel il n'y a aucun problème technique pour le permettre.

Les réservations:

Jusqu'à présent, la réservation des document n'était pas incluse dans le système de travail de la bibliothèque, pour les raisons d'organisation de travail. En ce moment, sous la pression de la demande du public, l'implication des réservation est souhaitée et la gestion informatique offerte par le logiciel est envisagée.

h) Gestion des emprunteurs

Dans ce module il serait souhaitable de disposer d'une procédure de mises à jour automatiques du fichier de lecteur - l'effacement automatique des lecteurs qui ne sont plus actifs (par une période paramétrable par bibliothèque). En

ce moment le module permet uniquement la suppression des lecteurs l'un après l'autre, il est donc nécessaire de procéder par la programmation "maison". Sans les mises à jour régulières et automatiques les données sur l'état des inscriptions sont fausses, ainsi que toutes les statistiques traitant ces données.

i) Statistiques et éditions

Un défaut du logiciel à ce niveau était déjà noté - manque de possibilité de paramétrage des tris et des comptages à la demande, des croisement des données pour des analyses plus fines; ce qui nécessite un tas de programmes supplémentaires complétant les statistiques et les éditions limitées et trop sommaires offertes par OPSYS.

Les critères de tris offerts sont limités (quoi que les données existent dans la base, mais ne sont pas exploitées pour les comptages):

- par exemple pour les emprunteurs il n'y a pas de possibilité de - faire les comptages par catégorie d'emprunteur, par la localisation géographique
 - compter des seuls emprunteurs de documents sonores (à l'exclusion des emprunts de documents imprimés et réciproquement)
 - compter le nombre d'inscrit de tel site empruntant dans tel(s) site(s)

Le système distingue uniquement la notion de "passage" de l'emprunteur - désigne un acte de prêt par type de document, par tel site et par telle section (il est caractérisé par l'exemplaire emprunté, donc l'emprunteur peut être comptabilisé plusieurs fois). Il faudrait pouvoir décompter aussi par "individu" emprunteur.

Les statistiques annuelles sur les inscrits portent sur la date système, il faudrait qu'elles portent sur une année à la demande.

d'autres problèmes:

Les statistiques sur les acquisitions devraient être calculées autrement que par le module des acquisitions: la plupart des acquisitions se fait directement en librairie et ne passe pas par le module (le cas de nombreuses bibliothèques équipées avec OPSYS), donc les statistiques ne correspondent pas à l'état réel des acquisitions.

Pour les éditions - les problèmes pareils. Les recherches avec les éditions seraient souhaitables par certains bibliothécaires (pour les acquisitions éventuelles, les bibliographies pour les animations)

Il ne faudrait pas , au vue des défauts remarqués, considérer le logiciel comme mauvais. Si on a insisté sur les points faibles, c'était pour son amélioration et non son rejet.

Les utilisateurs bibliothécaires sont satisfaits, ne souhaitent pas changer le logiciel. Malgré les imperfections actuelles le logiciel est un bon outil de travail, il présente une très grande facilité d'emploi ce qui est un atout non négligeable pour la Maison du Livre de l'Image et du Son où on constate de nombreux mouvements de personnel.

L'ensemble du personnel de la bibliothèque souhaite que toutes les fonctionnalités actuelles soient maintenues et que les améliorations souhaitées au niveau du logiciel puissent être prises en compte dans un délai court.

En matière du matériel l'augmentation du nombre de postes est demandée pour améliorer les conditions de travail. Il serait utile d'avoir des micro-ordinateurs (un par service p.ex.) connectés qui permettront l'accès à la base de données afin de pouvoir l'exploiter sur un tableur ou un traitement de texte avec des imprimantes déportées pour édition en local de statistiques ou d'extraits de catalogage.

Cette analyse de l'existant était orientée plutôt sur les aspects "techniques" du système informatique. Il faut noter qu'il y a aussi un autre aspect - celui de son mode d'utilisation, de l'organisation de travail.

Les bibliothécaires eux-mêmes se rendent compte q'il y a des réserves dans l'organisation et les modalités du travail et de là dans l'utilisation du système. La Maison du

Livre de l'Image et du Son est une bibliothèque publique ouverte 45 heures par semaine, avec un considérable travail quotidien, les prêts, ce qui prend une grande partie de temps du travail. Il manque du temps pour un travail d'équipe, la concertation générale sur l'organisation du travail, l'exploitation du système.

Une quarantaine de personnes travaille quotidiennement avec le système informatique, mais une seule personne est censée être responsable de son exploitation. Comme l'état de chaque fichier résulte de l'interaction des différentes services, une différente coordination du travail serait nécessaire pour l'exploitation optimale du système informatique. Les réunions de travail régulières, le travail en collaboration, peut-être une formation continue, permettraient d'atteindre une meilleure qualité d'exploitation, donneraient une plus grande autonomie à chaque personne dans l'utilisation de leur outil de travail.

Le logiciel n'est qu'un outil de travail, si les nombreuses améliorations pouvaient rendre cet outil plus performant, aucun logiciel ne sera si performant qu'il ne puisse résoudre tous les problèmes de travail et assurer la qualité optimale du service public.

Le passage au format MARC est une évolution du logiciel qui semble inévitable à plus ou moins long terme. Selon l'analyse des besoins de la bibliothèque et des utilisateurs, il paraît préférable de continuer avec la nouvelle version du logiciel OPSYS (version "MARC") plutôt que changer complètement le logiciel.

5. La version "MARC" du logiciel OPSYS

L'évolution de la gestion informatique, l'échange des notices entre les ordinateurs a exigé la normalisation de la structure des données. Pour s'assurer qu'un échange est complet et exploitable il est indispensable de définir des unités les plus fines possibles au sein d'une structure permettant d'identifier, dans toutes les composantes, un document quel qu'il soit.

Le format standard a été développé pour faciliter les échanges bibliographiques entre des institutions possédant des documents de nature diverse et catalogués non moins diversement; à un niveau national et international. Les formats internationaux reconnus s'appellent MARC. Au sein de cette famille on trouve INTERMARC qui est le format de catalogage utilisé aujourd'hui par la Bibliothèque Nationale, UK-MARC (son équivalent pour la British Library), OCLC-MARC pour Library of Congress, etc.

La société OPSYS oriente l'évolution du logiciel vers le format MARC. La nouvelle version du logiciel ("MARC" ou version 8) permettra le catalogage en divers formats MARC sur plusieurs niveaux de complexité.

L'intérêt de cette structuration codée, de ce format, réside dans la multiplicité des informations qui peuvent être saisies, et aussi dans la précision de ces informations puisque chacune est introduite dans une zone significative - ce qui permet ensuite une exploitation, des tris à la fois très complexes et très pointus.

L'inconvénient est la complexité de cette nomenclature; mais les logiciels d'application utilisant ce format peuvent éliminer cet inconvénient en fournissant au catalogueur des grilles de saisie préétablies, relativement automatisées, tout en lui laissant l'initiation d'introduire des

informations supplémentaires, en appelant d'autres champs ou sous-champs.

Le niveau de complexité de catalogage dépend de l'utilisation souhaitée de l'information bibliographique et de la capacité du logiciel d'exploiter toute l'information entrée.

Actuellement, la société OPSYS propose une version 7.02 (la version 7.01 améliorée) et la version dite MARC (8). Tous les développements futurs du logiciel seront faits seulement sur la version MARC, la version 7.01 sera "figée", donc le passage en MARC pour les sites équipés avec OPSYS semble presque "obligatoire".

Pour la version 8 du logiciel OPSYS, il est prévu deux versions entre lesquelles les utilisateurs devront choisir .

- une version dite MARC simplifié (allégé) qui propose différentes grilles de saisie standards. Les grilles resteront quasiment identiques aux grilles actuelles (catalogage guidé, par zone etc.), seule la structuration des données sera différente - en MARC; le changement ne sera donc pas directement perceptible par l'utilisateur. Il sera possible à tout instant faire appel à n'importe quel champ MARC autre que ceux de la grille de saisie et le catalogueur pourra visualiser les tables MARC dont il voudra faire usage.

La version MARC simplifié fait partie de l'évolution du logiciel, elle sera donc couverte par le contrat de maintenance et ne sera pas payante.

- La version MARC complet - propose le catalogage en MARC pur, appelant chaque zone à renseigner par les codes adéquats, elle offre également les grilles standards de la version MARC allégée.

Le choix par un site de la version MARC complet s'accompagne de la possibilité de récupérer les notices de la Bibliothèque Nationale complètes; avec la version MARC allégé seront récupérées les notices "allégées" (p.ex. sans le lieu d'impression; le catalogueur pourra cependant compléter les données.

Cette version est considérée comme un logiciel différent, nouveau - demandée, elle sera considérée comme une extension payante.

6. Les projets d'évolution

En ce moment les réflexions sur l'évolution du système informatique se poursuivent, aucune décision au niveau du logiciel (le changement du système ou la version MARC du logiciel OPSYS) ou au niveau du matériel n'était pas prise.

J'ai comparé 17 logiciels de gestion de bibliothèques, en première étape selon les critères généraux correspondant aux objectifs d'évolution du système et aux besoins. Quatre logiciels parmi les 17 correspondent aux critères demandés. (annexe n°)

Les informations disponibles sur la nouvelle version du logiciel ne sont pas suffisantes pour pouvoir répondre à toutes les questions qui se posent pour prendre une décision.

Le passage en format MARC apporte des avantages, cependant, elle présente certains risques, par exemple les risques de pertes des données pendant le reformatage de la base de données. Les versions-test sont implantées sur quelques sites, mais ces versions sont inachevées, elles ne comportent pas tous les modules. Ces sites ont commencé leur informatisation avec le format MARC (sans le reformatage des données), il n'existe donc aucun précédent du reformatage des données en format "OPSYS" au format MARC.

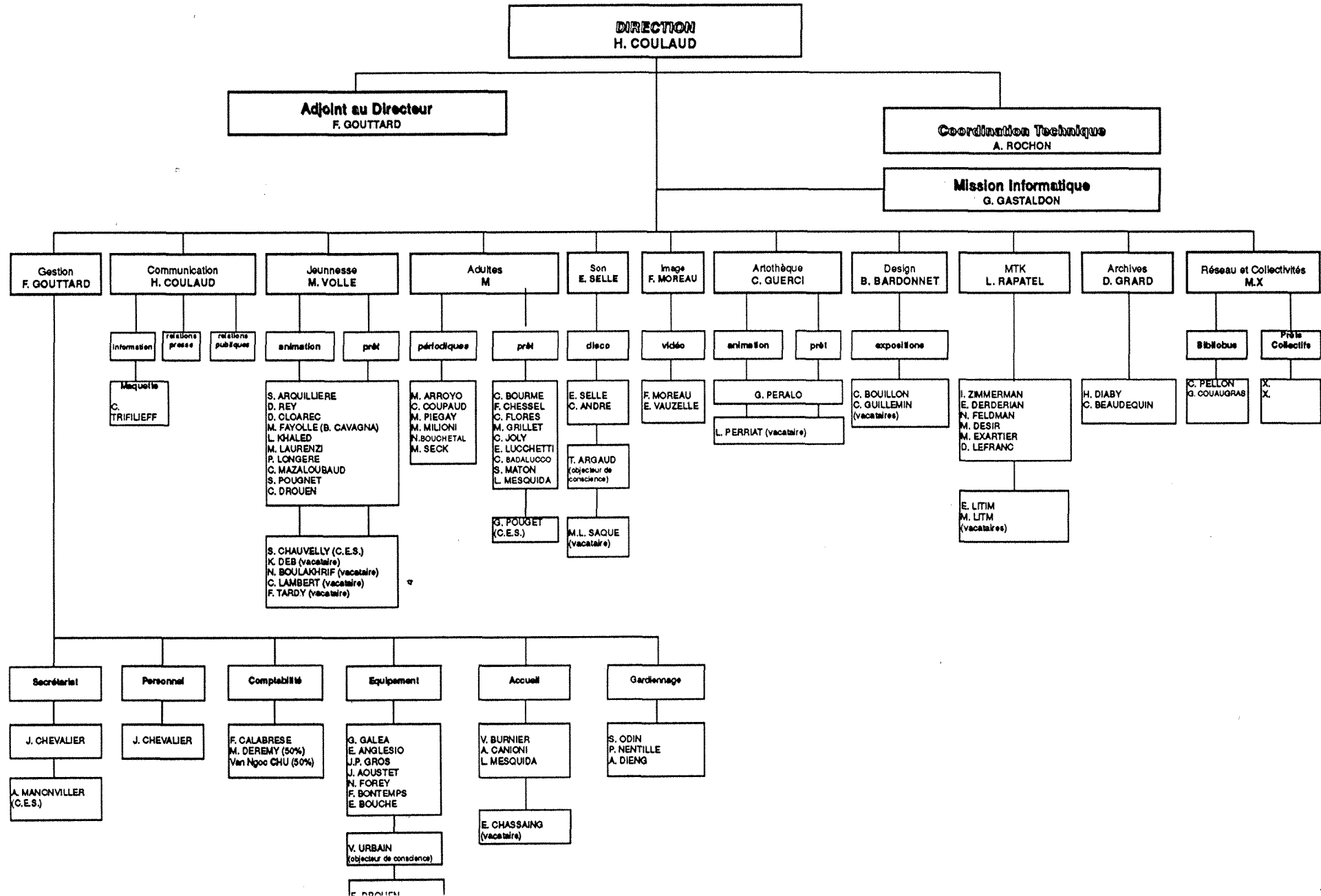
L'inconvénient important est aussi qu'il sera problématique d'appliquer le langage Français à la base de données en format MARC. Le passage en MARC, transformant radicalement la structure de la base de données, périmerait automatiquement tous les programmes réalisés localement complétant le logiciel OPSYS et rendra l'écriture de nouveaux programmes difficile. La nouvelle version supprime certains défauts du logiciel actuel (par exemple la gestion sera vraiment "multimédia") et elle devrait comporter les fonctionnalités demandées depuis quelques années, ce qui

diminuera peut-être la nécessité de la programmation complémentaire, mais faudrait toujours garder la possibilité d'exploiter la base de données selon les critères spécifiques à la MLIS (l'accès au logiciel de base et la possibilité d'utiliser les langages de programmation).

Il ne faudrait pas que l'adoption d'un "standard" pénalise le système en rendant, en particulier les procédures de catalogage et de recherche très compliquées.

Tout changement demanderait en tous cas l'adaptation de la part de la bibliothèque. Il faudrait examiner toutes les incidences - au niveau informatique ainsi que sur l'organisation du travail - pour que l'évolution du système ne bloque pas le fonctionnement de la bibliothèque et ne diminue pas la qualité du service public.

ORGANIGRAMME DE LA MAISON DU LIVRE DE L'IMAGE ET DU SON



annexe 2

L'exemple de la grille de saisie pour les documents imprimés :

zone 8 - ISBN :

zone 1 - titre propre :

sous-titre :

titre parallèle :

autre titre :

mention de responsabilité: Nom,prénom 1:
2:

2ème mention de responsabilité :

3ème mention de responsabilité :

autre oeuvre d'un autre auteur : titre:

-

-

mention de resp.:

-

zone 2 - mention d'édition :

zone 4 - publication : lieu :

éditeur :

date :

zone 5 - collation : type de présentation : (pagination)

mention ill. :

format :

zone 6 - collection :

zone 7 - notes - zone libre où l'on peut saisir tous les renseignements propres à la description de l'ouvrage (zone exploitable par système)

zone 9 - concepts : (mots matières)

zone 10 - type document :

langue :

prix:

nombre pièces :

genre : pas utilisé

niveau de lecture : pas utilisé

centre d'intérêt : pas utilisé

L'exemple de l'adaptation de la saisie des documents visuels à la grille de saisie des documents imprimés :

zone 8 - ISBN : pas utilisé

zone 1 - titre parallèle = titre original (ou celui qui est moins connu)

autre oeuvre d'un autre auteur: utilisé s'il y a plusieurs oeuvres dans la même cassette

2ème mention de responsabilité= interprètes (limité à 3)

3ème mention de responsabilité= réalisateurs (le plus souvent "scénario", "photo", "musique" - limité à 3 mentions)

zone 2 - mention d'édition = version originale ou pas

zone 4 - éditeur = producteur (limité à une mention)

zone 5 - type de présentation = longueur en minutes
mention ill. : en couleurs/noir et blanc

zone 7 - notes : résumé, avant tout on y introduit la mention de l'adaptation littéraire - important comme le critère de tri)

L'exemple de l'adaptation de la saisie des estampes à la grille de saisie des documents imprimés :

zone 8 - ISBN: pas utilisé

zone 1 - titre propre : titre de l'oeuvre, date de l'oeuvre

zone 2 - mention d'édition : n° inventaire de l'artothèque

zone 4 - lieu de publication : lieu d'édition de l'estampe
éditeur : éditeur de l'estampe
date : n° inventaire de l'éditeur

zone 5 - mention ill. : technique / support

zone 7 - notes : création des sous-champs spécifiques aux
besoins de l'artothèque:

- lieu de réalisation de l'oeuvre
- lieu d'acquisition
- lieu et date de naissance de l'artiste
- lieu de travail de l'artiste

zone 10 - prix : prix public(=valeur d'assurance), perte de
"la valeur d'achat"

Le format MARC

Les formats MARC respectent les normes ISBD de catalogage et la norme ISO-2709 qui définit les conditions de constitution des "bandes d'échange" (bandes magnétiques sur lesquelles sont écrits les informations bibliographiques).

Chaque notice doit comporter :

- un guide (ou label) de 24 caractères
- un répertoire (index des différentes zones de la notice) de 12 caractères
- un certain nombre de zones codées

Contenu des différentes zones (bloques logiques) du format UNIMARC :

- zone 0 : numéros d'identification;
- zone 1 : information codées, ou contrôlées;
- zone 2 : descriptions bibliographiques (ISBD);
- zone 3 : notes;
- zone 4 : liens avec d'autres notices;
- zone 5 : titres associés;
- zone 6 : indexation matière;
- zone 7 : responsabilité intellectuelle (=auteurs);
- zone 8 : données internationales
- zone 9 : données locales

Cette structuration des données à été développée à la demande de bibliothécaires (des documentalistes ont développé un autre type de description des information qu'ils ont à gérer).

Les 17 logiciels de gestion de bibliothèques comparés selon les critères suivants:

- matériel ou système d'exploitation
- cible visée (type de bibliothèque, taille)
- première version ou l'installation du logiciel
- nombre de postes connectables
- performances/limites
- structure interne de la base de données en format MARC
- échange de notices
- accès vidéotex (matériel permettant services télématiques)
- fonctionnalités/modules
- références
- possibilité d'utiliser un micro comme terminal d'utilisateur

Les logiciels correspondant aux critères retenus:

GEAC

DYNIX

SDL*MEDIA

ORPHÈE

LOGICIEL	MATÉRIEL ou SYSTÈME D'EXPLOITATION	CIBLE VISÉE	1 ^{ère} VERSION ou INSTALLATION	NOMBRE DE POSTES CONNECTABLES	PERFORMANCES / LIMITES
ADVANCE GEAC	PICK UNIX	petites et moyennes bibliothèques	1987	120	
GLIS GEAC	GEAC 9300	configuration + 120 postes	1978	4768	
BEST-SELLER (bibliothèque archives museum)	HP 3000 91 → tout matériel sous UNIX	BM > 100.000 volumes CD, BU, BS	1986-Canada 1989-France	plus de 600 300-400 simult.	plusieurs millions de notices plus d'un million de prêt.
BOOK-PLUS	IBM AS400 OS 400	moyennes et grandes BM, BCP, CD, BU, BS	1990 - 1 ^{ère} installation	600 sim.	plus de 4.000.000 de notices
DATA TREK	MS DOS VAX	petites ou moye- ennes b. BU, BS	1981	plusieurs centaines	volum. de la base en lig 300.000 notices
DIDEROT	UNIX	BM + CD petites et moyennes	1983-84		pas d'limite limites de la machine
DOBIS/LIBIS	IBM OS/MVS DOS/VSE	DOBIS - grandes b., CD, BU	1971		2 milliards de notices 2 milliards de lecture
DYNIX	BULL, HP, IBM, Ultimate, Sequent UNIX Ultimate Pick	toutes BM, BS	1983-USA 1990-France	selon type de configuration	3.000.000 volumes 6.800.000 transactions
LIBER	tout mat. sous UNIX		1987	500 sim.	3.000.000. notices
LIBS-ELSI	ALTO 250 SEQUENT UNIX	BM, BU, BCP, BS	1973 1986 France	plus de 1000 sim.	plus de 15.000.000 prêt/an
LOGA BIB (Info 3D)	tout mat. sous UNIX	bibliothèques de livres BP, BCP, BCE	1983	plus. centaines.	1.000.000 de notices
LORIS	HP, BULL, IBM, SUN UNIX		mars 91	suivant matériel	
MEDIA-BOP (ISL)	mat. sous UNIX	BU BM	1988 Media-Bop	100-120 sous UNIX	
MULTILIS	VAX-VMS MIPS BULL DPX2 VAX-VMS UNIX	BM, BCP, BU, CD	1981-Québec 1989-France	jusqu'à 400	15.000.000 notices " notices " exemplaires
ORPHÉE (Datapoint)	UNIX			plus. centaines	
SDL * MEDIA	BULL, IBM, DRX/2 tout mat. sous UNIX	toutes b. fond > 500.000. jusqu'à	1990	plus. centaines	16.000.000 notices
TOBIAS	DATAPoint RMS/XT UNIX en transit	toutes b. moyennes et grandes	1981	plus. centaines simult.	limites-dy matériel

LOGICIEL	STRUCTURE INTERNE DE LA BASE DE DONNÉES EN FORMAT MARC. LEQUEL	ECHANGE DE NOTICES	ACCÈS VIDÉOTEX
ADVANCE GEAC	Oui HARC	format MARC	Oui
GLIS GEAC	Oui HARC		Oui
BEST-SELLER <i>bibliothèques (archives musées)</i>	NON Bestseller	format UNIMARC - CD-ROM, bandes - BN, Cnele, CCA, Accord	Oui sur HP 3000 sur serveur dédié
BOOK-PLUS	Oui UNIMARC	format UNIMARC, USMARC, LCMARC, ADVMARC - CD-ROM, bandes - BN, Cnele, Libra	Oui GVX (logiciel IBM)
DATA TREK	NON	format UNIMARC - bande, CD-ROM, disquette - BN-Opale	Oui pour déterminer 80 colonnes
DIDEROT	NON	format UNIMARC - bande, CD-ROM, téléchargeement - BN-Opale, Electre	Oui
DOBIS/LIBIS	Oui DMARC	format UNIMARC - CD-ROM, bande - BN, Cnele, Libra, Accord	Oui
DYNIX	Oui UNIMARC OCLC-MARC	format UNIMARC, OCLC-MARC - bande, CD-ROM - BN, OCLC, Cnele, Libra, Bibliothèque	Oui
LIBER	Oui UNIMARC on format propre à LIBER	format UNIMARC, INTERNARC, IBERMARC - BN, Cnele, Libra, Accord	Oui
LIBS-CLSI	Oui OCLC-MARC	format UNIMARC, OCLC-MARC, LCMARC - bande, CD-ROM, disquette - BN, Cnele, Libra, OCLC	Oui sur l'écran de 80 colonnes
LOGA BIB (Info 3P)	NON LOGA BIB	format UNIMARC en importation - CD-ROM, bande - BN, Cnele, Libra, Accord	Oui
LORIS	Oui	format MARC	Oui communication
MEDIA-BoP (ISL)	Oui UNIMARC	format UNIMARC - CD-ROM, bande, téléchargeement - BN, Cnele, OCLC, titil, ACCL	Oui module FEED
MULTILIS	Oui US-MARC on format Multilis	format UNIMARC - CD-ROM, en ligne - BN, Libra, OCLC	NON
ORPHÉE (Datafont)	Oui UNIMARC	- CD-ROM, disquette, Pélicorn - BN, Cnele	Oui
SDL * MEDIA	Oui UNIMARC	format UNIMARC - CD-ROM, bande - BN, Cnele, Libra	Oui
TOBIAS	NON Tobias	format UNIMARC - CD-ROM, bandes, disquette, Pélicorn - BN, Cnele, Libra	Oui

LOGICIEL	MODULES / FONCTIONNALITÉS	RÉFÉRENCES	Peut-on utiliser le Micro comme terminal d'exploitation
ADVANCE GEAC			IBM PC/XT AT
GLIS GEAC			IBM PC PS2
BEST-SELLER bibliothèque (archives, muséum)	module de base 3 modules bibliobéconomiques générateurs d'état messagerie	80 bibliothèques BM de Grenoble, Vaulon,	PS2, comp. PC
BOOK-PLUS	rendu en totalité, 8 modules optionnels	BM Vauves, Hambeuge, Châteaudun, Périgueux, Elures, Imy-le-Haut...	comp. IBM
DATA TREK	4 modules : catalogage + recherche périodiques pist acquisition	60 bibliothèques et CD dont 20 BU	oui
DIDEROT	BT-POLYBASE DIDEROT - UNIMARC POLYPRESS - périodiques	BT Castelnaud-le-Lès BT d'Ormesson-sur-Marne	
DOBIS/LIBIS	catalogage, recherche professionnelle, OPAC, acquisition, pist, périodiques, messagerie		comp. IBM
DYNIX	rendu en totalité - 4 modules de base : catalogage + recherche, acqui- sition, circulation des optionnels	BT d'Angers, de Lille, de Bourges	comp. PC
LIBER		129 en France → 26 BM	comp. IBM PC
LIBS-CLSI	catalogages pist, acquisition, bulletinage, OPAC		comp. IBM PC
LOGA BIB (Info 3D)	catalogage, pist, recherche des, réservation, achat, bulletinage		PC ou PS2
LORIS		7 implantations	
MEDIA-BOP (ISL)	MOBI-BOP → BU MEDIA-BOP - BM - 3 modules gestion BT ACCES-BOP - gestion lecteurs TELE-BOP - vidéotex	127 BU	comp. IBM-PC
MULTILIS	pist, acquisition, catalogage + indexation, recherche, gestion des politiques locales, interfaces usagers, listes	24 bb. BM de Toulouse	comp. IBM-PC
ORPHÉE (Datafont)	catalogage, pist, acquisition, OPAC + recherche des, périodiques, bibliotécs, statistiques, exportation des notices	BM d'Obernai BCP 1 de Cantel	oui
SDL * MEDIA	module de base (acquisition, catalogage, recherche, circulation) + consult. publique, services bibliotécs, importation notices	15 BM 12 BCP BM Nîmes, Annecy, Cholet, Villeneuve-sur-Losne...	PS ou PC
TOBIAS	module de base - catalogage, acquisitions monét. + gest. commandes, périodiques, services	80 bb Vaux-en-Velin, Muret, Montesson...	oui

Bibliographie :

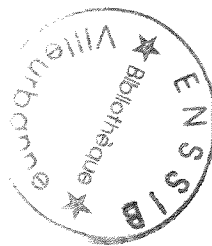
GOURDIER, Annie - MAISONNEUVE, Marc: Les systèmes de gestion de bibliothèques: les logiciels disponibles sur le marché français, description, utilisation. Paris, Ajour 1991, 1112 p.

Gestion documentaire. Collection CXP - Catalogue de Progiciels. Paris, 1990, 163 p.

Logiciels pour bibliothèque:dossier, Livres Hebdo, n° 47, 1988, pp. 111-138 .

Logiciels pour bibliothèques. Y a-t-il des bons et des mauvais systèmes?:dossier, Livres Hebdo,n°20, 1990, pp.61-87.

Logiciels pour bibliothèques. Des évolutions nécessaires: dossier, Livres Hebdo, n°9, 1992, pp. 57-75.





959629D